COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canal Albert :
Rehaussement des ponts de Hermalle-sous-Argenteau, Lixhe et Haccourt

Dès le printemps prochain, un vaste projet de rehaussement des ponts situés sur le canal Albert va débuter. Ces chantiers s'inscrivent dans une profonde réflexion liée à notre manière de transporter les marchandises pour mieux répondre aux enjeux climatiques et aux problématiques de congestion du réseau routier.

Le rehaussement des ponts situés sur le canal Albert concerne 3 ponts : Hermalle-sous-Argenteau, Lixhe et Haccourt. L'objectif est d'assurer une navigation avec une hauteur libre de 9,10 mètres sur le canal Albert entre Anvers et Liège permettant la navigation avec 4 couches de conteneurs (au lieu de 3 actuellement).

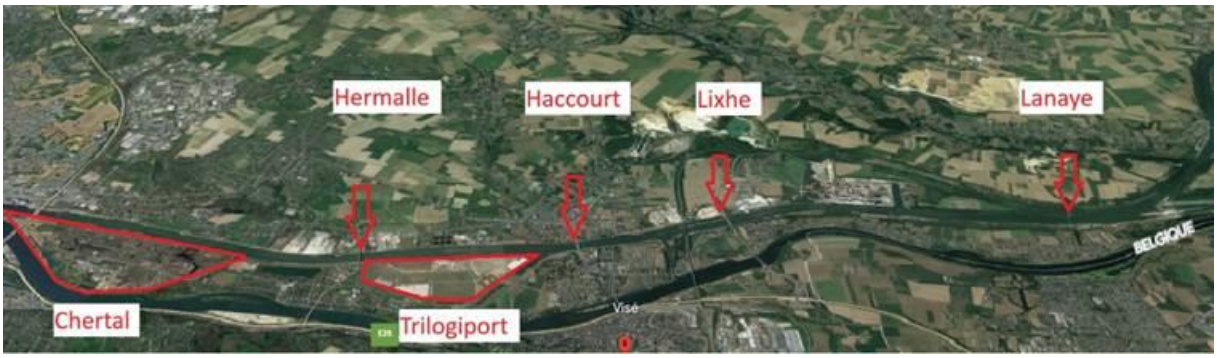

Concrètement, les ponts de Hermalle-sous-Argenteau, Lixhe et Haccourt vont être relevés respectivement d'environ 1,75 m, 1,60 m et 1,75 m. Le pont de Lanaye, situé plus en aval, est quant à lui déjà au bon gabarit et fera l'objet d'une signalisation fluviale spécifique.

Pendant toute la durée des travaux, les conditions de circulation habituelles seront modifiées. **Afin de réduire au maximum les nuisances pour les usagers, les riverains et les entreprises locales, de nombreux échanges ont déjà eu lieu et sont encore prévus durant les chantiers**. L'objectif consiste à **trouver les meilleures solutions sur le terrain pour que 2 ponts voisins ne soient jamais simultanément fermés à la circulation tout en communiquant régulièrement sur le projet** via plusieurs canaux. Un **webinaire** a par exemple eu lieu le 14 février à destination des communes et des entreprises pour échanger en toute transparence sur les travaux. Un **site internet spécifiquement dédié à ce projet** est d'ores et déjà accessible via https://pontscanalalbert.wallonie.be. Il est également possible de s'inscrire à une newsletter pour recevoir les dernières actualités.

1. Pont de Hermalle-sous-Argenteau

Le pont de Hermalle-sous-Argenteau est un ouvrage de type bowstring construit en 1981, situé sur la commune d'Oupeye.

Le pont doit être relevé de 1,75 mètres pour permettre le passage de bateaux chargés de quatre couches de conteneurs.

Afin d'améliorer l'accessibilité pour les cyclistes, un cheminement propre sera créé en amont de l'ouvrage (coté Liège). Pour ce faire, le trottoir actuel sera remplacé par un trottoir élargi à 4 mètres, permettant une circulation en double sens pour les cyclistes.

Les travaux débuteront dès le printemps prochain et se dérouleront en trois phases :

- Phase 1 : rehaussement du pont et construction des nouvelles rampes. Cette phase s'étendra sur 14 mois pendant lesquels les conditions de circulation habituelles seront modifiées et la circulation routière sur le pont sera interdite lors de certaines étapes pour des raisons de sécurité (maximum 7 mois et demi).
- Phase 2 : interruption des travaux pour garantir la circulation sur le pont pendant la fermeture du pont de Haccourt. Cette phase durera au minimum 6 mois.
- Phase 3 : rénovation de l'ouvrage et réalisation des aménagements cyclo-piétons. Cette phase durera 10 mois. Pendant celle-ci, la circulation routière sur le pont sera interrompue durant au maximum 7 mois.

Les travaux devraient être terminés en automne 2027.

2. Pont de Lanaye

Le pont de Lanaye est un ouvrage haubané construit en 1985, situé sur la commune de Visé.

Respectant déjà la hauteur requise pour permettre le passage de bateaux chargés de quatre couches de conteneurs sur une largeur suffisante, cet ouvrage ne sera donc pas relevé.

Les travaux, qui débuteront dès le printemps prochain, consisteront à adapter la signalisation fluviale pour permettre aux bateaux d'identifier la zone où le gabarit de 9,10 m de hauteur est respecté.

Des aménagements seront également réalisés sur l'ouvrage pour l'intégration des modes doux.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une seule interruption complète de la circulation des véhicules motorisés sur l'ouvrage est prévue (2 semaines maximum). La circulation des piétons et cyclistes restera quant à elle possible à tout moment sur l'ouvrage et sur les chemins de halages.

Ce chantier devrait être terminé cet été.

3. Pont de Lixhe

Le pont de Lixhe est un ouvrage haubané construit en 1982, situé sur la commune de Visé.

Pour permettre le passage sous le pont de bateaux chargés de quatre niveaux de conteneurs, l'ouvrage d'art doit être relevé de 1,60 m.

Des travaux d'aménagement pour l'intégration de cheminements confortables et sécurisés pour les modes doux sont également prévus sur toute la longueur de la N602, entre le rond-point situé à proximité du barrage de Lixhe et la N671.

Durant les travaux, l'entrepreneur sera autorisé à interrompre la circulation sur le pont pendant 4 mois.

Ce chantier démarrera l'été prochain et il devrait durer 14 mois.

4. Pont de Haccourt

Le pont de Haccourt, construit en 1981, enjambe le canal Albert entre Oupeye (rive gauche) et Visé (rive droite).

Ce pont de type bowstring doit être relevé de 1,75 mètres pour permettre le passage de bateaux chargés de quatre couches de conteneurs.

Pour des raisons de sécurité, le pont sera également déplacé légèrement vers le nord (vers Liège) afin que les pentes de ses rampes, joignant la voirie actuelle, soient limitées.

Le chantier débutera cet automne et se déroulera en plusieurs phases :

- Phase 1 : rehaussement du pont au-dessus de sa position actuelle.

Une voirie provisoire sera construite au-dessus de la voirie actuelle. Pendant cette étape, la circulation sera interrompue pendant au maximum 2 mois.

- Phase 2 : réalisation des nouvelles infrastructures au niveau de l'emplacement futur du pont. Ces infrastructures permettront de poser le pont après son déplacement. Durant cette phase, les nouvelles rampes du pont seront également construites.

- Phase 3 : déplacement du pont jusqu'à sa place définitive et réalisation des connexions avec les nouvelles rampes. Pour ce faire, une deuxième interruption de circulation sur le pont d'une durée de maximum 3 mois sera prévue.

- Phase 4 : construction des voiries permettant de rétablir la liaison nord-sud entre la N618 venant du Trilogiport et la rue Naesens de Loncin.

Ce chantier devrait être terminé pour le printemps 2027.

Globalement, ces travaux représentent un budget d'environ 22,8 millions € HTVA financé à hauteur de 9,9 millions par le plan de Relance pour la Wallonie et 12,9 millions par le Plan National pour la Reprise et la Résilience de l'Europe. Ils permettront d'améliorer la capacité générale du canal Albert tout en contribuant à réduire le nombre de poids-lourds sur les routes régionales. En effet, ces aménagements vont indéniablement œuvrer à rendre la voie d'eau plus attractive, incitant ainsi davantage d'entreprises à renoncer au transport de marchandises par la route.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896
| sarah.pierre@spw.wallonie.be